



Doc. 16000
24 juin 2024

Le rôle des sanctions pour contrer la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Amendement¹ n° 2

M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 8, insérer le paragraphe suivant:

«Il convient d'accorder une attention particulière aux brames d'acier russes (produits semi-finis destinés à être laminés en plaques ou en bobines), à la fonte brute russe et aux produits à base de minerai de fer russes. Par exemple, pour les seuls mois de novembre et décembre 2023, les brames russes sont entrées dans l'Union européenne à un prix bien plus inférieur à celui du marché (450 € la tonne au lieu de 600 € la tonne selon EUROFER). Il s'agit d'un des secteurs de base de l'économie russe, dont on estime qu'il représente 3 % du PIB du pays, soit environ \$US 60 milliards par an. Il en résulte un dumping, qui retarde la transition verte et dope l'économie de la Fédération de Russie, laquelle finance sa guerre d'agression contre l'Ukraine.»

Note explicative

Sans objet

Déposé par:

GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2024 - Troisième partie de session

